

Communiqué de presse

Prise de position de l'Ensemble Hospitalier de la Côte suite au reportage de la RTS du 12 novembre 2020

Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) – Morges – 13 novembre 2020. L'Ensemble Hospitalier de la Côte souhaite réagir au reportage de la RTS, diffusé le 12 novembre 2020 concernant l'activité du bloc opératoire à l'Hôpital de Morges. Contrairement à ce qui a été indiqué, l'EHC remplit pleinement sa mission de prise en soin des patient·e·s CoVID-19 et non CoVID-19, dans le parfait respect de la Directive cantonale sur la montée en puissance du dispositif sanitaire face à la deuxième vague de CoVID-19, édictée par le Département de la santé et de l'action sociale en date du 28 octobre 2020. Sur les 19 lits de soins critiques, à ce jour, 14 sont des patient·e·s CoVID-19 et 4 non CoVID-19. Cela veut dire que les opérations et les actes ambulatoires réalisés à l'Hôpital de Morges n'engorgent aucunement nos lits de soins intensifs.

Ce reportage ne reflète, hélas, pas l'engagement incroyable et sans faille de l'ensemble de notre personnel ces derniers mois. Le Conseil d'Administration et la Direction générale de l'EHC considèrent ce reportage comme parfaitement injuste pour nos collaborateur·trice·s fortement engagé·e·s au quotidien et plus particulièrement depuis le mois de mars 2020.

Réponse parfaite à la crise sanitaire

Cette semaine, l'EHC a dépassé le pic de patient·e·s CoVID-19 gérés durant la première vague. Aujourd'hui, l'EHC prend en charge 113 patient·e·s CoVID-19 avec 75 patient·e·s CoVID-19 hospitalisés dans des unités dédiées à l'Hôpital de Morges, dont 15 en soins critiques. L'Hôpital de Gilly accueille quant à lui 38 patient·e·s CoVID-19 dans des unités spécifiques. À ce stade, l'EHC est donc en pleine capacité de prendre en charge et de répondre aux besoins de tous les patient·e·s CoVID-19 qui comptent sur lui. En résumé, nous avons organisé et aménagé sur l'ensemble de nos sites, des unités qui nous permettent d'accueillir jusqu'à 130 patient·e·s CoVID-19.

Depuis quinze jours, 90 % des lits dédiés à ces patient·e·s sont occupés et les soins intensifs de l'Hôpital de Morges n'accueillent plus de cas de chirurgie. Sur les 19 lits de soins critiques, 14 sont des patient·e·s CoVID-19 et 4 non CoVID-19, des cas de médecine interne. Cela veut dire que les opérations et les actes ambulatoires réalisés à l'Hôpital de Morges n'engorgent aucunement nos lits de soins intensifs. Par ailleurs, l'EHC est en phase avec la Directive cantonale sur la montée en puissance du dispositif sanitaire face à la deuxième vague de CoVID-19, édictée par le Département de la santé et de l'action sociale datant du 28 octobre 2020. Le Conseil d'administration et la Direction générale de l'EHC remercient sincèrement, Madame la Conseillère d'Etat, Rebecca Ruiz pour son soutien.

Une mission au service de l'ensemble des patient·e·s

Par ailleurs, notre mission s'articule aussi autour de la prise en soin des patient·e·s non CoVID-19. Nous ne pouvons pas négliger la santé de l'ensemble de nos patient·e·s. Le maintien de l'activité opératoire vise à prendre en soin les patient·e·s qui en ont le plus urgemment besoin. À l'instar d'autres institutions sanitaires du canton de Vaud, l'Hôpital de Morges a réduit son activité opératoire mais a maintenu les consultations et actes ambulatoires ainsi que les opérations qui ne pouvaient pas être différées sans conséquences pour la santé des patient·e·s. Il est important que les patient·e·s non CoVID-19 qui souffrent de pathologies et qui nécessitent d'être pris en charge rapidement puissent l'être. Il s'agit aussi d'une équité entre patient·e·s CoVID-19 et ceux non CoVID-19. Lors de la première vague, un grand nombre de patient·e·s n'a plus eu accès aux soins et cela a été particulièrement



délétère pour leur santé. Ce n'est pas parce que nous opérons des patient·e·s non CoVID-19 que nous prêterions celle des patient·e·s CoVID-19.

Coordination cantonale et nationale

L'EHC peut compter sur une excellente collaboration cantonale et nationale à l'œuvre actuellement et est satisfait de pouvoir coordonner les transferts avec notamment le CHUV ainsi qu'auprès de partenaires privés du canton.

Informations de contact :

- Mme Florence Renggli, Responsable de la Communication institutionnelle de l'EHC
Tel : 079 417 38 27, florence.renggli@ehc.vd.ch

L'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) est un établissement de soins de statut privé reconnu d'intérêt public qui assume de manière indépendante et responsable une mission de soins et de formation. L'EHC, c'est près de 1'800 collaborateurs au service d'une région qui s'étend des bords du Léman d'Écublens à Gilly, et ce jusqu'au cœur du Jura. C'est un réseau de santé qui réunit 13 sites aux missions complémentaires : des centres médicaux, un hôpital général de soins aigus de 240 lits sur le site de Morges, un centre de traitement et de réadaptation sur les sites d'Aubonne et de Gilly et 3 EMS de long séjour.